



ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE NATIONALE DE BIOSÉCURITÉ ET DE BIOSÛRETÉ



**ORIENTATIONS AUX ÉTATS MEMBRES
DE L'UNION AFRICAINE**

Une Afrique sûre et sécurisée - l'Afrique que nous voulons

Juin 2022



Africa Centres for Disease Control and Prevention
(Africa CDC)
Roosevelt Street, Old Airport Area, W21 K19
P. O. Box 3243, Addis Ababa, Ethiopia
Tel: +251 11 551 7700
Email: africacdc@africa-union.org

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES ACRONYMES	2
AVANT-PROPOS	3
1.0 PRÉSENTATION	4
2.0 JUSTIFICATION	5
3.0 MISE EN ŒUVRE AU NIVEAU NATIONAL	5
3.1 ÉTAPE 1 : Création d'un Groupe de Travail Technique National sur la Biosécurité et la la Biosûreté	6
3.2 ÉTAPE 2 : Élaboration d'un Plan Stratégique National de Biosécurité et de Biosûreté	6
4.0 ACTIVITÉS NATIONALES À L'APPUI DE L'INITIATIVE RÉGIONALE	9
5.0 CONCLUSION	12
6.0 POINTS DE CONTACT DE CDC AFRIQUE	12
7.0 ANNEXE	13

LISTE DES ACRONYMES

CDC Afrique	Centres Africains de Contrôle et de Prévention des Maladies
UA	Union Africaine
IBB	Initiative de Biosécurité et de biosûreté
CAB	Convention sur les Armes Biologiques
Indice SSM	Indice de Sécurité Sanitaire Mondiale
HCAT	Agents et Toxines à Hautes Conséquences
RSI	Règlement Sanitaire International
EEC	Évaluation Externe Conjointe
EM	États Membres
GTT-NBB	Groupe de Travail Technique National sur la Biosécurité et la Biosûreté
CCR	Centres de collaboration régionaux
RSME	Experts régionaux en la matière
RCSNU	Résolution du Conseil de Sécurité des Nations Unies
OMS	Organisation Mondiale de la Santé

AVANT-PROPOS

Les matrices de mesures régionales et mondiales de l'évaluation externe conjointe de l'Organisation Mondiale de la Santé et L'indice de Sécurité Sanitaire Mondiale ont toutes les deux confirmé les capacités limitées en matière de biosécurité et de biosûreté des États membres de l'Union africaine. L'initiative sur la biosécurité et la biosûreté des Centres africains de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique) lancée en 2019 vise à renforcer les systèmes de biosécurité et de biosûreté des États membres et à leur permettre de se conformer aux exigences nationales, régionales et mondiales en matière de biosécurité et de biosûreté .

Pour assurer une approche coordonnée de la mise en œuvre des interventions de l'Initiative, CDC Afrique a élaboré le Plan stratégique quinquennal de Biosécurité et de biosûreté de CDC Afrique (2021-2025). Des progrès significatifs ont déjà été réalisés dans la réalisation des objectifs fixés, notamment la rédaction d'un cadre juridique régional de biosécurité et de biosûreté qui a passé la première étape de l'examen par l'Union africaine, le lancement du programme régional de formation et de certification pour les professionnels de la biosécurité et de la biosûreté, la rédaction d'un le cadre de réglementation et de certification pour les établissements manipulant des agents pathogènes à haut risque, entre autres.

L'Initiative a, à ce jour, des interventions ciblées destinées à construire des systèmes et des structures au niveau régional. Ceux-ci ouvriront à leur tour la voie à une mise en œuvre plus fluide au niveau national en utilisant des interventions convenues au niveau régional. Par exemple, le cadre juridique régional de biosécurité et de biosûreté définit la portée de la législation requise pour une mise en œuvre efficace. Tout ce que les États membres auront à faire est de domestiquer le cadre et de s'aligner sur la législation nationale.

À ce stade, la plupart des interventions régionales sont à un stade avancé qui permet une cascade de mise en œuvre au niveau national. Pour s'assurer qu'il existe une approche coordonnée et normalisée de la mise en œuvre au niveau national, CDC Afrique a élaboré ces documents d'orientation. Le Guide décrit les domaines prioritaires et la feuille de route pour la cascade d'initiatives régionales au niveau national

Dr Yewew Kebede Tebeje

Chef de Division Systèmes et Réseaux de Laboratoire

1.0 PRÉSENTATION

Les résultats des évaluations externes conjointes (JEE) de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) menées entre 2016 et 2019 et l'indice de sécurité sanitaire mondiale (indice SGH) de 2019 et 2021 ont montré des insuffisances des capacités de biosécurité et de biosûreté dans les États membres de l'Union africaine (UA). En réponse, les Centres africains de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique) en 2019, soutenus par des partenaires régionaux et mondiaux, ont lancé l' **Initiative De Biosécurité Et De Biosûreté (IBB)** dont l'objectif est de renforcer les systèmes de biosécurité et de biosûreté des États membres de l'UA afin qu'ils puissent développer les capacités nécessaires pour se conformer aux exigences et instruments internationaux tels que le Règlement Sanitaire International (RSI) (2005), la Convention sur les Armes Biologiques (CAB) et la résolution 1540 du Conseil de sécurité des Nations Unies (RCSNU).

Pour assurer une approche coordonnée, CDC Afrique a élaboré un **Plan Stratégique Quinquennal (2021-2025) sur la Biosécurité et la Biosûreté basé sur** les objectifs de l'IBB de CDC Afrique et la liste des priorités régionales identifiées lors des consultations avec les centres de collaboration régionaux (CCR).) tenues entre 2019-2021.

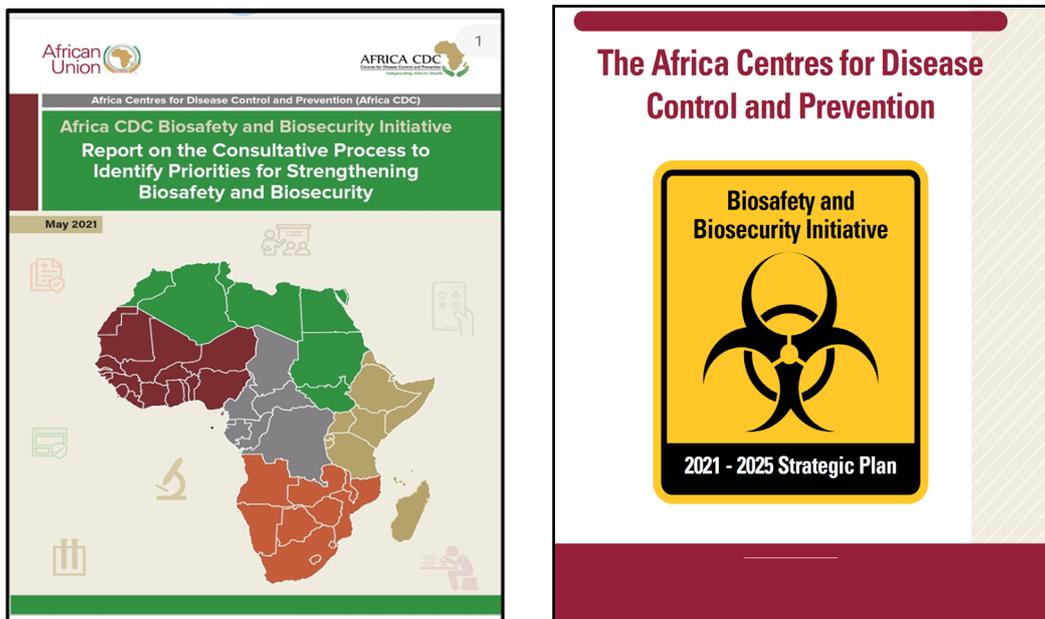


Figure 1 : Rapport sur les priorités régionales et plan stratégique quinquennal sur la biosécurité et la biosûreté du CDC Afrique

Dans la première phase (2021-2025), le Plan stratégique a donné la priorité à cinq (5) domaines de l'IBB ciblant la création de structures et de systèmes régionaux que les États membres peuvent utiliser pour renforcer leurs systèmes nationaux de biosécurité et de biosûreté . L'approche allant du régional au national assure l'harmonisation dans toute la région et renforce la conformité aux exigences internationales, y compris l'EEC de l'OMS, entre autres.

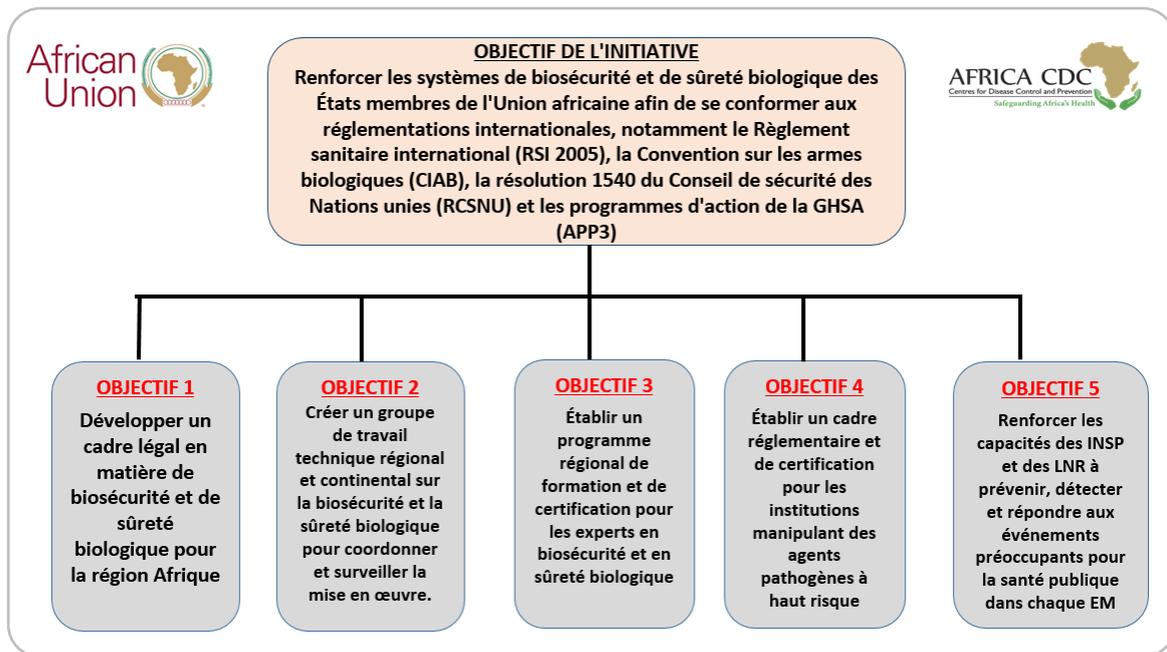


Figure 2 : Les cinq (5) priorités du plan stratégique quinquennal sur la biosécurité et la biosûreté de CDC Afrique

2.0 JUSTIFICATION

À ce jour, l'Initiative de Biosécurité et de biosûreté de CDC Afrique a mis en place des systèmes et des structures au niveau régional. Ceux-ci ouvriront à leur tour la voie à une mise en œuvre plus fluide au niveau national en utilisant des interventions convenues au niveau régional. Par exemple, le cadre de réglementation et de certification pour les établissements manipulant des agents pathogènes à haut risque établira des normes minimales approuvées au niveau régional de biosécurité et de biosûreté pour les installations à haut confinement. Tout ce que les États membres auront à faire, c'est d'adopter et d'adapter ces normes en tant que normes nationales et de les mettre en œuvre au niveau national.

Au fur et à mesure que les interventions régionales prennent forme, les États membres peuvent commencer à les appliquer en cascade et à les mettre en œuvre au niveau national. Pour s'assurer qu'il existe une approche coordonnée et normalisée de la mise en œuvre au niveau national, CDC Afrique a élaboré ce document d'orientation. Le Guide décrit les domaines prioritaires et la feuille de route pour la cascade d'initiatives régionales au niveau national.

3.0 MISE EN ŒUVRE AU NIVEAU NATIONAL

L'Initiative régionale pour la biosécurité et la biosûreté vise à mettre en place des structures et des systèmes régionaux qui permettront aux États membres de mettre en œuvre des systèmes nationaux de biosécurité et de biosûreté. Celles-ci comprennent l'élaboration d'un cadre législatif régional sur la biosécurité et la biosûreté qui guidera l'élaboration d'une législation nationale spécifique à la biosécurité et à la biosûreté, l'établissement d'un programme régional de formation et de certification pour les professionnels de la biosécurité et de la biosûreté afin d'assurer la disponibilité de ressources humaines adéquates, dûment formées et qualifiées dans la biosécurité

et la biosûreté, et l'établissement d'un cadre de réglementation et de certification pour les institutions manipulant des agents pathogènes à haut risque qui fournira des normes minimales acceptées au niveau régional pour la biosécurité et la biosûreté et un système d'évaluation et de certification de la conformité pour les États membres.

Ces structures et systèmes régionaux nécessitent une domestication et une mise en œuvre au niveau national. A cet effet, les étapes suivantes sont recommandées :

1. Création d'un groupe de travail technique national sur la biosécurité et la biosûreté
2. Élaboration d'un plan stratégique national de biosécurité et de biosûreté
3. Élaboration d'un plan de suivi et d'évaluation

3.1 ÉTAPE 1 : Création d'un Groupe de Travail Technique National sur la Biosécurité et la Biosûreté

Pour assurer la mise en œuvre coordonnée du programme de biosécurité et de biosûreté , un groupe de travail technique national multisectoriel sur la biosécurité et la biosûreté (GTT-NBB) devrait être créé. Le GTT-NBB devrait être guidé par des termes de référence convenus et devrait envisager la composition suivante : santé humaine, santé animale, santé environnementale, le bureau du point focal du Règlement sanitaire international, des représentants de la législature nationale, établissement d'enseignement supérieur relatif aux laboratoires des sciences de la vie et de la santé, la sûreté, les décideurs politiques et les personnalités politiques, la société civile, les douanes, l'agriculture, les services de sécurité et autres en rapport avec le contexte du pays.

Voir Annexe 1 : Exemple de Termes de Référence du GTT-NBB

3.2 ÉTAPE 2 : Élaboration d'un Plan Stratégique National de Biosécurité et de Biosûreté

Pour garantir une hiérarchisation appropriée et une approche coordonnée des interventions, il est recommandé que le GTT-NBB dirige l'élaboration d'un plan stratégique en :

3.2.1 Menant une Analyse Situationnelle

Identifier et analyser les facteurs internes et externes en fonction de la mise en œuvre précédente, actuelle et future. Le plan stratégique utilisera les forces existantes pour remédier aux faiblesses identifiées, utilisera les opportunités pour améliorer les chances de réussite de la mise en œuvre malgré les menaces identifiées. Le tableau ci-dessous présente les quatre domaines clés qui doivent être identifiés dans le cadre d'une analyse SWOT (Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces). Dans le cadre de vos efforts, cela devrait être réalisé dès les premières étapes avec un groupe diversifié de représentants de tous les secteurs et institutions concernés (comme le GTT-NBB).

Tableau 1 : Résumé de l'analyse de la situation

FACTEURS INTERNES		FACTEURS EXTERNES	
Forces		Opportunités	
Identifier les attributs positifs de votre système qui sont sous votre contrôle. <ul style="list-style-type: none"> Quels processus ont été utilisés pour les interventions qui ont réussi Quels actifs sont disponibles pour utilisation (personnel qualifié, infrastructure) 		Des facteurs qui ne sont pas entièrement sous votre contrôle mais qui sont susceptibles de contribuer à votre succès. <ul style="list-style-type: none"> Y a-t-il des événements actuels ou à venir qui pourraient avoir un impact positif sur votre système (par exemple, la pandémie actuelle de COVID-19) 	
Faiblesses		Menaces	
Quels domaines devraient être améliorés qui pourraient avoir un impact négatif sur le succès de votre système <ul style="list-style-type: none"> Quels sont les atouts supplémentaires nécessaires pour réussir (personnel, finances, infrastructures) Quels processus doivent être améliorés 		Quels sont les facteurs indépendants de votre volonté qui peuvent avoir un impact négatif sur votre réussite ? <ul style="list-style-type: none"> Quels facteurs nécessitent la mise en place de plans d'urgence s'ils se produisent. 	

3.2.2 Identifier les domaines prioritaires

Sur la base de l'analyse situationnelle, les grands domaines prioritaires sont identifiés comme suit :

- But stratégique : *Quel est l'état final souhaité de l'Initiative ?*
- Objectifs stratégiques : *Quels sont les principaux objectifs qui doivent être atteints pour accomplir le but ?*
- Interventions/Activités pour chaque objectif stratégique : *Quelles étapes et actions spécifiques doivent être réalisées pour atteindre chaque objectif ?*

Le tableau 2 ci-dessous fournit un exemple de configuration et d'identification de ces éléments.

Tableau 2 : Exemple de but stratégique, d'objectifs et d'activités pour le plan stratégique

But stratégique : Renforcer les systèmes de biosécurité et de biosûreté du pays X afin d'avoir la capacité de se conformer aux exigences nationales, régionales et internationales, y compris la JEE de l'OMS	
Objectif 1 : Une législation nationale sur la biosécurité et la biosûreté est élaborée et mise en œuvre dans le pays d'ici 2025	
Activité 1	Mener une analyse de la situation sur la législation existante relative à la biosécurité et à la biosûreté
Activité 2	Élaborer une feuille de route pour l'élaboration et la mise en œuvre de la législation nationale sur la biosécurité et la biosûreté
Activité 3	Organiser une formation sur l'élaboration de la législation sur la biosécurité et la biosûreté
Activité 4	Rédiger un projet de loi sur la biosécurité et la biosûreté et le soumettre à la législature pour examen et approbation
Activité 5	Mener des activités de plaidoyer et de communication pour la législation sur la biosécurité et la biosûreté

Remarque : ce tableau ne répertorie pas toutes les activités nécessaires pour atteindre l'objectif et le but déclarés. Il n'est qu'à titre d'exemple.

3.2.3 Élaborer un plan de mise en œuvre

Transformer le plan stratégique en plan opérationnel annuel qui couvre la période du plan stratégique. Le plan opérationnel devrait inclure :

- Objectif stratégique : *Quel est l'objectif global qui doit être atteint cette année et/ou la période de référence ?*
- Activités de l'objectif stratégique : *quelles activités ou actions spécifiques doivent être entreprises pour atteindre l'objectif annuel global ?*
- Coût pour chaque activité : *Quel est le coût estimé associé à chaque activité ? Ceci est particulièrement important pour l'engagement des bailleurs de fonds et de la législature nationale et doit être étayé par une analyse détaillée des coûts lorsque cela est possible.*
- Échéanciers de mise en œuvre : *combien de temps dois-je prévoir pour chaque activité ?*

Voir l'exemple dans le tableau 3 ci-dessous.

Tableau 3 : Exemple de plan annuel de mise en œuvre/opérationnel du Plan stratégique de biosécurité et de biosûreté

Objectif stratégique 1 : initier l'élaboration une législation nationale sur la biosécurité et la biosûreté en collaboration avec les partenaires et les parties prenantes concernés afin de l'adopter à l'échelle nationale d'ici 2025									
Activités	Sous-activités	Coût unitaire	Fréquence	Budget total	2022	2023	2024	2025	2026
Mener une analyse de la situation sur la législation existante relative à la biosécurité et à la biosûreté	Atelier pour effectuer un examen documentaire et une analyse de la situation	15 000 \$	1	15 000 \$	15 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Élaborer une feuille de route pour l'élaboration et la mise en œuvre de la législation nationale sur la biosécurité et la biosûreté	Atelier pour effectuer un examen documentaire et une analyse de la situation et élaborer une feuille de route	15 000 \$	1	15 000 \$	15 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Organiser une formation sur l'élaboration de la législation sur la biosécurité et la biosûreté	Atelier de formation sur la législation en matière de biosécurité et de biosûreté	15 000 \$	5	75 000 \$	15 000 \$	15 000 \$	15 000 \$	15 000 \$	15 000 \$
Rédiger un projet de loi sur la biosécurité et la biosûreté et le soumettre à la législature pour examen et approbation	Ateliers de rédaction de projet de loi	10 000 \$	5	50 000 \$	10 000 \$	10 000 \$	10 000 \$	10 000 \$	10 000 \$
	Plaidoyer et communication pour le projet de loi	5 000 \$	10	50 000 \$	10 000 \$	10 000 \$	10 000 \$	10 000 \$	10 000 \$
Total Objectif 1				205 000\$	65 000\$	35 000\$	35 000\$	35 000\$	35 000\$

REMARQUE : lors de la budgétisation, assurez-vous que toutes les sous-activités sont prises en compte, par exemple pour la formation – élaboration et impression de supports de formation, etc.

3.3 ÉTAPE 3 : Élaboration d' un plan de suivi et d'évaluation

Le cadre de suivi et d'évaluation doit être utilisé pour suivre les progrès de la mise en œuvre de la stratégie et doit être élaboré en même temps que le plan stratégique. Le GTT-NBB doit utiliser le cadre de suivi et d'évaluation pour examiner régulièrement les progrès (au moins une fois par an).

Tableau 4 : Exemple de cadre de suivi et d'évaluation

PROFIL DU PROGRAMME	INDICATEURS DE S&E	SITUATION INITIALE	CIBLES	Progrès			
				2022	2023	2024	2025
OBJECTIFS SPÉCIFIQUES :	INDICATEURS DE PROGRÈS (RÉSULTATS)	0	Projet soumis à la législation d'ici décembre 2024				
1. Élaborer et mettre en œuvre une législation nationale sur la biosécurité et la biosûreté d'ici 2025	Un projet de loi sur la biosécurité et la biosûreté soumis au parlement						
2. Établir et opérationnaliser un GTT national sur la biosécurité et la biosûreté	GTT-NBB établi et fonctionnel	0	GTT-NBB établi d'ici juillet 2022				
		0	Organiser 4 réunions GTT-NBB/an				
CONTRIBUTIONS	INDICATEURS D'ENTRÉE	SITUATION INITIALE	CIBLES	Progrès			
				2022	2023	2024	2025
PERSONNEL							
ÉQUIPEMENTS/ FOURNITURES							
FINANCES							

4.0 ACTIVITÉS NATIONALES À L'APPUI DE L'INITIATIVE RÉGIONALE

Le GTT-NBB devrait envisager les activités suivantes pour soutenir et compléter l'Initiative régionale de biosécurité et de biosûreté. En plus des priorités nationales telles qu'identifiées dans l'analyse situationnelle et les conclusions de la EEC de l'OMS, les activités proposées ci-dessous doivent être incluses dans le Plan stratégique national pour la biosécurité et la biosûreté.

Tableau 5 : Activités à prendre en compte dans le plan stratégique national de biosécurité et de biosûreté à l'appui de l'initiative régionale de biosécurité et de biosûreté

Domaine prioritaire selon le plan stratégique quinquennal sur la biosécurité et la biosûreté du CDC Afrique	Activités à considérer	Remarques
<p>Priorité 1 : Création de groupes de travail techniques sur la biosécurité et la biosûreté</p>	<p>Établir et opérationnaliser un groupe de travail technique national sur la biosécurité et la biosûreté</p>	<p>Le GTT-NBB doit être multisectoriel et multi-experts et ses opérations doivent être guidées par des termes de référence convenus. Le GTT-NBB doit rendre compte trimestriellement au GTT régional sur la biosécurité et la biosûreté. Prévoir budget pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quatre réunions par an (au moins deux (2) d'entre elles pourraient être virtuelles)
<p>Priorité 2 : Cadre législatif de la biosécurité et de la biosûreté</p> <p><i>* Nous prévoyons que le cadre juridique sera disponible pour utilisation en tant que document approuvé probablement fin 2023</i></p>	<p>Établissement de la liste des agents et toxines à hautes conséquences (HCAT) (agents pathogènes prioritaires)</p> <hr/> <p>Cartographie juridique et élaboration d'une feuille de route pour la domestication du cadre législatif</p> <hr/> <p>Formation sur la législation en matière de biosécurité et de biosûreté</p> <hr/> <p>Plaidoyer et communication pour la législation sur la biosécurité et la biosûreté</p>	<p>Le cadre juridique actuel en développement exige l'établissement d'une liste HCAT. CDC Afrique peut fournir une assistance technique sur le processus et les outils. Prévoir budget pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quatre (4) ateliers de 2 jours - les participants doivent provenir de tous les secteurs d'une seule santé : de la santé humaine, de la santé animale, de l'agriculture, de l'environnement, des universités, de la sûreté, des douanes, de l'informatique gouvernementale, entre autres <hr/> <p>Dans le cadre de la préparation de la domestication du cadre juridique sur la biosécurité et la biosûreté, les États membres doivent effectuer une cartographie juridique et utiliser les résultats pour élaborer une feuille de route pour la domestication du cadre juridique qui est en cours d'examen par l'Union africaine. Prévoir budget pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Trois (3) ateliers de 2 jours. Participants des différents domaines d'une santé. Au cours des 2 jours, il y aura une formation sur le processus d'élaboration des cadres juridiques et la cartographie juridique et l'élaboration d'un plan de domestication • Visites de terrain ; 2 jours - pendant la cartographie légale <p><i>CDC Afrique soutiendra les experts pour faciliter la formation et l'élaboration de plans.</i></p> <hr/> <p>Le GTT-NBB devrait constituer une équipe chargée de diriger l'élaboration de la législation. L'équipe sélectionnée devrait suivre une formation et une orientation sur le processus. CDC Afrique fournira une assistance technique à la formation.</p> <p>Prévoir budget pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Atelier de trois jours <hr/> <p>Le GTT-NBB devrait organiser et mener des activités de plaidoyer et de communication pour la législation sur la biosécurité et la biosûreté ciblant toutes les parties prenantes clés, y compris la société civile, les communautés, les membres de la législature. Prévoir budget pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Élaboration de supports de plaidoyer et de communication • Ateliers/réunions avec les principales parties prenantes

Domaine prioritaire selon le plan stratégique quinquennal sur la biosécurité et la biosûreté du CDC Afrique	Activités à considérer	Remarques
	Rédiger un projet de loi sur la biosécurité et la biosûreté et le soumettre à la législature pour examen et approbation	<p>Le GTT-NBB devrait collaborer avec le gouvernement pour organiser et mener :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ateliers de rédaction d'un projet de loi sur la biosécurité et la biosûreté • Atelier et activités ultérieures de plaidoyer et de communication pour le projet de loi <p><i>Africa CDC soutiendra des experts pour animer certains des ateliers</i></p>
<p>Priorité 3 : Élaboration d'un programme régional de formation et de certification pour les professionnels de la biosécurité et de la biosûreté</p>	Certification des stagiaires dans les domaines de spécialisation respectifs (gestion des risques biologiques, maintenance des BSc, gestion du confinement biologique et gestion des déchets)	<p>CDC Afrique organisera une formation de niveau 1 pour les participants des États membres. Pour passer au niveau 2, les participants devront mener des projets d'amélioration dans les pays sous la supervision des experts régionaux en la matière (RSME). Les RSME effectueront également des évaluations des compétences des stagiaires et soumettront leurs évaluations au Conseil d'examens et de certification pour la certification des niveaux 2 et 3.</p> <p>Prévoir budget pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les stagiaires dans la mise en place de projets d'amélioration. Cela inclura des déplacements dans le pays vers des sites pour des travaux pratiques et une évaluation des compétences <p><i>CDC Afrique prendra en charge les RSME.</i></p>
<p>Priorité 4 : Élaboration d'un cadre de réglementation et de certification pour les établissements manipulant des agents pathogènes à haut risque.</p> <p><i>*Le cadre de réglementation et de certification devrait être disponible au 3ème trimestre de l'année 2022</i></p>	<p>Formation des responsables de la mise en œuvre aux normes minimales de biosécurité et de biosûreté pour les institutions manipulant des agents pathogènes à haut risque</p> <hr/> <p>Formation des évaluateurs pour mener des évaluations nationales et régionales des institutions qui postulent pour la certification</p>	<p>Une formation régionale des formateurs sera organisée à la fois pour ceux qui implémentent et pour les évaluateurs. Ensuite, les États membres devraient soutenir les formations dans les pays pour renforcer les capacités locales. CDC Afrique prendra en charge les experts dans le cadre des formations. Prévoir budget pour</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un (1) atelier de 5 jours sur les normes minimales • Un (1) atelier de 5 jours pour la formation des évaluateurs • Évaluations des institutions au sein du pays (2 jours par établissement). Le nombre d'installations dépendra des institutions qui manipulent des agents pathogènes à haut risque
<p>Priorité 5 : Renforcement des Instituts Nationaux de Santé Publique et des Laboratoires Nationaux de Référence en Biosécurité et en biosûreté</p>	Formation du personnel local en biosécurité et en biosûreté	<p>CDC Afrique a développé et mis en œuvre un programme de formation des formateurs de 7 jours sur la biosécurité et la biosûreté. On s'attend à ce que les pays, après la formation des formateurs initiale, organisent des formations progressives. Prévoir budget pour</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un (1) atelier de formation des formateurs de 7 jours pour un maximum de 24 participants Une santé • X (x) Formations progressives de 5 jours pour la biosécurité et la biosûreté

5.0 CONCLUSION

Le rôle du GTT-NBB est central dans la coordination des interventions au niveau national. Par conséquent, sa composition doit être aussi inclusive que possible pour s'assurer que toutes les parties prenantes sont impliquées. Il convient de tenir dûment compte des conclusions de l'analyse situationnelle ainsi que des conclusions de l'EEC de l'OMS, des plans d'action nationaux pour la sécurité sanitaire et de toute autre évaluation nationale ou de réseau disponible.

Le plan stratégique est un document source sur lequel le GTT-NBB peut s'appuyer pour mobiliser des fonds auprès du gouvernement ainsi que des partenaires de mise en œuvre. L'initiative de Biosécurité et de biosûreté de CDC Afrique continuera à mobiliser des ressources pour soutenir les initiatives régionales ainsi que la fourniture d'expertise qui peut ne pas être disponible dans le pays (par exemple, des experts pour animer des formations et des ateliers).

6.0 POINTS DE CONTACT DE CDC AFRIQUE

Pour toute demande de renseignements et autres questions, veuillez contacter

Dr Yenew Kebede Tebeje

Chef de Division - Réseaux et Systèmes de Laboratoires • CDC Afrique

Courriel : YenewK@africa-union.org

Dr Talkmore Maruta

Responsable Principal de Biosécurité et de biosûreté • CDC Afrique

Courriel : TalkmoreM@africa-union.org

Dr Jaurès Arnaud Noumedem Kenfack

Agent Technique de Biosécurité et de biosûreté • CDC Afrique

Courriel : arnaudj@africa-union.org

7.0 ANNEXE

7.1 Exemple de termes de référence du GTT-NBB

Groupe de travail technique national sur la biosécurité et la biosûreté

Termes de référence

Background

[Insérer les informations générales du pays relatives à l'état actuel de la biosécurité et de la biosûreté]

Objectif

L'objectif principal du Groupe de travail technique national sur la biosécurité et la biosûreté (GTT-NBB) est de coordonner la mise en œuvre de la biosécurité et de la biosûreté au niveau national. Le GTT-NBB mobilisera l'engagement politique requis des dirigeants nationaux pour donner la priorité à la biosécurité et la biosûreté, sera responsable du partage des meilleures pratiques et le développement d'efforts de coopération et d'orientations, et suivra l'avancement des capacités nationales pour se conformer et adhérer aux normes nationales, régionales et exigences internationales qui contribuent à la sécurité sanitaire nationale et mondiale.

Principales responsabilités

- Fournir une assistance technique dans le développement, la mise en œuvre et la durabilité des initiatives de biosécurité et de biosûreté en vue de la conformité aux exigences nationales, régionales et internationales, y compris les composantes de biosécurité et de biosûreté du Règlement sanitaire international (2005) telles que mesurées par la réalisation de l'évaluation externe conjointe (EEC) cibles 1 et résolutions du programme de sécurité sanitaire mondiale.
- Identifier les forces ainsi que les défis et vulnérabilités restants dans le pays afin d'explorer des stratégies et des solutions
- Fournir des conseils et une assistance technique dans la mise en œuvre des interventions pour combler les lacunes identifiées en matière de biosécurité et de biosûreté, y compris l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des plans d'action nationaux pour la sécurité sanitaire (NAPHS)^{2, 3, 4, 5}
- Élaborer et mettre en œuvre une stratégie nationale de formation et de certification afin de renforcer les capacités des ressources humaines en matière de biosécurité et de biosûreté

1 Organisation Mondiale de la Santé. (2018). Outil d'Evaluation Externe Conjointe: Règlement Sanitaire International (2005); 2eme ed. Organisation Mondiale de la Santé. <https://apps.who.int/iris/handle/10665/311552>

2 World Health Organization. (2018). NAPHS for all: a 3 step strategic framework for national action plan for health security. World Health Organization. <https://apps.who.int/iris/handle/10665/278961>

3 World Health Organization. (2019). NAPHS for all: a country implementation guide for national action plan for health security (NAPHS); World Health Organization. <https://apps.who.int/iris/handle/10665/312220>.

4 World Health Organization. (2019). WHO benchmarks for International Health Regulations (IHR) capacities. World Health Organization. <https://apps.who.int/iris/handle/10665/311158>

5 World Health Organization. (2019). Resource mapping and impact analysis on health security investment (REMAP); strategic partnership for IHR (2005) and health security (SPH); World Health Organization. <https://apps.who.int/iris/handle/10665/329385>

- Élaborer et mettre en œuvre des procédures opérationnelles standards de biosécurité et de biosûreté et d'autres directives techniques
- Promouvoir l'engagement multisectoriel dans les secteurs de la santé humaine et animale, de l'agriculture, de la sûreté, de la défense, de l'application de la loi, de l'aide au développement, des organisations internationales telles que l'OMS, l'OIE, la FAO, Interpol et leurs partenaires, des affaires étrangères, de la recherche et des finances, entre autres, conformément à l'Approche One Health dans la mise en œuvre de la biosécurité et de la biosûreté⁶
- Faciliter la diffusion et le partage d'informations, de connaissances et de meilleures pratiques sur la biosécurité et la biosûreté auprès des décideurs politiques et d'autres parties prenantes
- Développer et suivre les progrès vers des objectifs clairs, mesurables et limités dans le temps de la Stratégie nationale de biosécurité et de biosûreté
- Suivre les progrès dans la réalisation des objectifs nationaux de biosécurité et de biosûreté liés à l'EEC.

Composition/Membres

Les membres doivent provenir de différents secteurs et parties prenantes pour assurer une inclusion multipartite et multi-experts

- Santé humaine
- Santé animale
- Santé Environnementale
- Point focal RSI
- Législature nationale
- Établissement d'enseignement supérieur relatif aux laboratoires des sciences de la vie et de la santé
- Sécurité
- Décideurs politiques et personnalités politiques
- Société civile
- Agriculture
- Partenaires de mise en œuvre

Secrétariat

- Identifier le ministère responsable pour agir en tant que secrétariat

Coordination

- Le GTT sera présidé sur une base de rotation de X ans
- Le président convoque les réunions du GTT
- Le Secrétariat organise la logistique des réunions et rédige et distribue les procès-verbaux des réunions et autres rapports
- Méthodologie de travail :
 - Réunions virtuelles trimestrielles par visioconférence ou téléconférence
 - Réunion annuelle d'examen et de planification des progrès physiques avec 2 réunions physiques au cours de la première année d'établissement
 - Communication continue par e-mail et autres plateformes de partage des connaissances

6 World Health Organization. (2020). Multisectoral preparedness coordination framework: best practices, case studies and key elements of advancing multisectoral coordination for health emergency preparedness and health security. World Health Organization. <https://apps.who.int/iris/handle/10665/332220>

Quorum

Une majorité simple de tous les membres du GTT dont tous les x membres constitueront un quorum pour toute réunion.

Ordre du jour

L'ordre du jour de la réunion sera préparé pour chaque réunion par le secrétariat et fourni aux membres du GTT avec des documents d'information au moins cinq (5) jours ouvrables avant la réunion prévue du GTT.

Les décisions

Les décisions seront prises par consensus à la majorité simple et lorsque des divergences persistent, les différents points de vue peuvent être exprimés sous forme d'opinions ou d'options.

Responsabilité

Le GTT rendra compte à xx.

Langue de travail

Les langues de travail du GTT seront xx

Rémunération, financement et ressources

Les membres du GTT ne recevront aucune rémunération pour leur participation. [Insérer la politique locale ou la participation aux réunions officielles]

Livrables

Rapports de réunion formels qui comprendront une analyse des problèmes spécifiques, des recommandations et des propositions d'actions par le GTT

Vie privée et confidentialité

Les membres du GTT devront maintenir la confidentialité et fonctionner conformément aux principes de confidentialité lorsque le groupe traite de questions sensibles. Pour soutenir les solutions proactives et la concentration, des discussions confidentielles seront entreprises sans crainte ni faveur.

Il incombera à la fois au président et aux membres soulevant/discutant d'une question d'identifier les questions de nature confidentielle.

Amendements

Le GTT peut amender ces Termes de Référence à la majorité des deux tiers.



Africa Centres for Disease Control and Prevention (Africa CDC),
African Union Commission
Roosevelt Street W21 K19, Addis Ababa, Ethiopia